

A propos d'un usage prédicatif particulier des pronoms personnels intensifs en basque

B. Oyharçabal

► To cite this version:

B. Oyharçabal. A propos d'un usage prédicatif particulier des pronoms personnels intensifs en basque. tome 1, Michel Aurnague & Michel Roché (eds) - Editions Atlantica, pp.221-234, 2002. <artxibo-00000075>

HAL Id: artxibo-00000075

<https://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00000075>

Submitted on 8 Feb 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

M. Aurnague & M. Roché (édit.) *Mélanges offerts au Professeur Jacques Allières*, tome 1, *Domaines basque et pyrénéen*, Atlantica, Biarritz, 2002, pp. 221-234.

A propos d'un usage prédicatif particulier des pronoms personnels intensifs en basque

B. Oyharçabal (IKER-CNRS)

Le présent article vise à fournir une brève description d'un usage particulier des pronoms intensifs dans les dialectes orientaux du basque. Cet usage, non décrit jusqu'ici dans la littérature, est illustré dans les exemples suivants¹ :

- (1a) *Guhaul gira*
nous.INT.A être.PR.1pA
Nous sommes seuls
- (1b) *Ez duzu zuhaurk egin*
NEG AUX.PR.2sE.3sA vous.INT.E faire.PF
Vous ne l'avez pas fait seul
- (1c) *Nihaur bazkaldu niz*
moi.INT.A déjeuner.PF être.PR.1sA
J'ai déjeuné seul

Dans ces trois exemples un pronom personnel intensif, correspondant en nombre, personne et cas au sujet, est utilisé et occupe la position précédant immédiatement le verbe. La traduction rend l'interprétation qui est généralement² attachée à la construction objet de la présente étude.

¹ Abréviations utilisées : A : cas absolutif ; ADL : cas adlatif ; AUX : auxiliaire ; COMP : complémenteur ; COM : comitatif ; COND : conditionnel ; D : cas datif ; DEM : démonstratif ; DEST : cas destinatif ; E : cas ergatif ; fam : registre familier ; FUT : aspect futur ; IMP : aspect imperfectif ; INS : cas instrumental ; INT : intensif ; NEG : négation ; NOMI : nominalisateur ; PART : particule ; PAS : passé ; PL : article pluriel ; pol. : registre non familier ; POT : potentiel ; PR : présent ; PF : aspect perfectif ; SD : syntagme du déterminant ; SG : article singulier ; TEMP : temporel. 1s : indice de 1^{ère} personne du singulier ; 1p : indice de 1^{ère} personne du pluriel, etc.

² Une autre interprétation pouvant être associée à cet emploi des pronoms intensifs exprime l'idée que la ou les personnes, ou les choses, désignées par le pronom emplissent, volontairement ou non, le rôle thématique correspondant au sujet, sans l'intervention d'un facteur extérieur. Cet emploi est illustré dans le texte en (8a) emprunté à Dechepare (1545). Un exemple contemporain, avec le pronom intensif

Après avoir rappelé les différentes formes et valeurs des pronoms intensifs du basque (§1), nous verrons les conditions syntaxiques attachées à l'usage illustré en (1a-d) (§2), nous proposerons ensuite une analyse de cet usage oriental comme renvoyant à un emploi adverbial prédicatif des pronoms personnels intensifs (§3).

1. Les principales formes et valeurs des pronoms personnels intensifs.

1.1. Les grammaires basques mentionnent trois types de pronoms intensifs de 1^{ère} et 2^{ème} p. : ceux, employés dans les dialectes orientaux, qui correspondent à un morphème complexe où le 1er démonstratif (*haur*) se joint aux pronoms ordinaires (à rime en *-i-*) ; ceux, surtout utilisés dans les parlers occidentaux aujourd'hui, qui ne contiennent pas de démonstratif et ont une rime en *-eu-* (suivie d'un *-r* final en basque ancien) ; enfin, ceux, appartenant principalement aux dialectes centraux, qui associent à un pronom en *-e(u)r-*, le 1^{er} ou le 2^{ème} démonstratif. Voici les paradigmes offerts dans la grammaire de l'Académie (EGLU 1987) pour les pronoms personnels singuliers, selon une distribution reflétant approximativement les tendances dialectales actuelles :

(2)		occidental	central	oriental
	1 ^{ère} p. sg.	<i>neu</i>	<i>nerau</i>	<i>nihaur</i>
	2 ^{ème} p. sg. fam.	<i>heu</i>	<i>heror(i)</i>	<i>hihaur</i>
	2 ^{ème} p. sg. pol.	<i>zeu</i>	<i>zeror(i)</i>	<i>zuhaur</i>

En fait, les variantes dialectales sont nombreuses, et si les formes du type *nihaur* sont exclusivement orientales, celles impliquant les pronoms en *-eu-*, sont plus mélangées, et peuvent coexister. Lorsque tel est le cas, elles ne paraissent pas s'opposer, même en basque plus ancien, comme le montrent les exemples suivants empruntés à Axular (1643), qui utilise les deux variantes du pronom comme variantes stylistiques :

- (3) *Eta baldin zu hala behartzen bazaituzte,*
 et PART.COND vous.A ainsi obliger.IMP si.PR.3pE.2sA
zeurk duzu falta,
 vous.INT.E avoir.PR.2sE.3sA. faute.SG.A
zerori zara kausa (Axular, *Gero*, §117)
 vous.INT être.PR2sA cause.SG.A

Et si, vous, on vous oblige ainsi, vous-même êtes fautif, vous-même en êtes la cause.

de 3^{ème} p. *bera* serait le suivant : *Ez da bera erori, (norbaitek aurtiki du),* 'il n'est pas tombé tout seul, (quelqu'un l'a renversé)'.

Dans (3a) les formes intensives du pronom de 2^{ème} p. sg. *zeur* et *zerori* sont successivement utilisées (après le pronom simple *zu*), à l'absolutif (*zerori*) ou à l'ergatif (*zeurk*). Il s'agit ici d'emplois emphatiques n'ayant pas un caractère obligatoire.

Le classement de (2), relatif à la forme des pronoms intensifs, ne doit pas masquer de nombreuses variations idiosyncrasiques dans les formes, et une certaine diversité dans les emplois également selon les dialectes³. Toutefois, ce n'est pas cette variation dans les réalisations et les usages qui constitue l'objet de cette étude, mais l'examen de l'un des emplois particuliers de ces formes pronominales intensives ; usage exclusivement oriental, et principalement associé en basque moderne au paradigme des formes [PRONOM SIMPLE +HAUR] pour les pronoms de 1^{ère} et 2^{ème} personne⁴, et de forme [BER + ARTICLE] pour les pronoms de 3^{ème} personne. Les pronoms concernés sont donc les suivants :

(4) Pronoms intensifs orientaux :

1^{ère} personne : *nihaur* (sg.) / *guhaur* (pl.)

2^{ème} personnes : *hihaur* (sg. fam.), *zuhaur* (sg. pol.) / *zuihauk* (pl.)

3^{ème} personnes : *bera* (sg.) / *berak* (pl.)

1.2. Formes intensives à valeur exclusive.

Les valeurs d'emphase des pronoms intensifs de (4) sont multiples et dépendent de leur emploi syntaxique, et du contexte discursif. En ce qui concerne les pronoms du type *nihaur*, ils peuvent s'utiliser en temps qu'éléments topicalisés ou focalisés, sans qu'il ne s'agisse d'une obligation, ou simplement dans le cadre des présupposés discursifs avec une valeur d'emphase, soulignant, par exemple, une opposition ou une surprise⁵. Toutefois la valeur que nous étudions dans le présent article se distingue des

³ Sur les formes réfléchies et intensives du basque, voir notamment Rebuschi (1988).

⁴ Comme le montrent les exemples cités de Liçarrague (8b), dans le basque du 16^{ème} siècle l'emploi ici décrit pouvait aussi correspondre à des pronoms du type *neuror*.

⁵ Faute de place, je m'abstiens de citer dans le texte de tels exemples, mais il s'agit d'un usage très fréquent, que les citations suivantes illustrent partiellement :

(i) *Zonbaitek, eta nihaurek haur denboran, uste bezala* (Xalbador, *Odolaren mintzoa*, 57) 'Comme quelques-uns, et moi-même dans l'enfance, nous le croyions'

(ii) *Nihaurrek igorriko dautzut apezaz* (Hiriart-Urruty, *Gizona ...*, 78) 'Je vous enverrai le prêtre moi-même'

(iii) *Liburutegien ikhertzea behartuko zait nihauri* (Etchepare, *Beribilez*, 33) 'Il me faudra à moi-même examiner les bibliothèques'

précédentes ; je la qualifierai ici, faute de mieux et de façon grossière⁶, d'exclusive, et l'illustrerai dans un premier temps par le contraste suivant :

(5a) *Ni joanen naiz Parisera*
moi.A aller.FUT AUX.PR.1sA. Paris.ADL

C'est moi qui irai à Paris (et personne d'autre)

(5b) *Nihaur joanen naiz Parisera*
moi.INT.A aller.FUT AUX.PR.1sA Paris.ADL

J'irai seul à Paris (personne ne m'accompagnera ou ne m'y emmènera)

Dans le premier exemple (5a) le pronom personnel de 1^{re} p. (non intensif) est en position préverbale (focale), et dans un contexte discursif adéquat il peut avoir une valeur exhaustive, éventuellement contrastive (Kiss 1998, Etxepare 1997).

Dans le second exemple (5b) le pronom personnel intensif est également en position préverbale et peut être aisément (quoique pas obligatoirement) interprété avec une valeur exclusive, au sens indiqué dans la traduction de l'exemple. Dans les dialectes utilisant d'autres pronoms personnels intensifs, c'est par l'emploi de l'adverbe *bakarrik* 'seul, seulement' qu'est restituée la valeur exclusive :

(6) *Bakarrik joanen naiz Parisera*
seul.PART aller.FUT AUX.PR.1sA Paris.ADL

J'irai seul à Paris seul

La valeur exclusive des formes intensives en position préverbale n'est pas obligatoire et ne se retrouve qu'en contexte adéquat. Ainsi elle n'apparaît pas dans l'exemple suivant :

(7) *Itsusi da nihaurek erraitea* (Barbier, *Supazter*, 25)
laid être.PR.3sA moi.INT.E dire.NOMI.A

Ce n'est pas beau que ce soit moi qui le dise

En (7) le pronom intensif en position préverbale au sein de la phrase nominalisée est emphatique, mais ne correspond pas à l'emploi exclusif . Il convient par conséquent de bien distinguer les valeurs emphatiques

⁶ Il s'agit simplement d'indiquer quelle sont les constructions ici étudiées, et d'étiqueter sommairement l'un de leurs effets de sens pour les désigner. Je n'examinerai pas dans l'article les aspects sémantiques de cet usage des pronoms intensifs.

(éventuellement identificationnelles et contrastives) du pronom, de leur valeur exclusive étudiée ici, et qui est bien attestée dès le 16^{ème} siècle, ainsi que le montre l'exemple suivant :

- (8a) *Ni, gaixoa, etsaiari nihaur jin*
 moi.A pauvre.SG.A ennemi.SG.D moi.INT.A venir.PF
niz eskura (Dechepare, 13-19)
 AUX.PR.1sA main.SG.ADL

Malheureux, je suis venu moi-même à la main de l'adversaire

Comme le fait observer P. Altuna dans son édition de Dechepare (1545), dans (8a) le pronom de 1^{re} p. est doublé (*ni, nihaur*), et chaque forme renvoie à un positionnement distinct : position de topique pour la forme nue (qui instancie le SD sujet), position préverbale pour la forme emphatique ; (pour l'interprétation de cet exemple, voir la note (2)).

La particularité de cet emploi par rapport à l'usage des autres dialectes est soulignée lorsque le pronom emphatique est utilisé comme prédicat primaire (ce qui est exclu dans les dialectes non orientaux). Il s'agit d'un usage courant dans la langue moderne (voir plus loin (14-15)), bien attesté également dans la langue ancienne :

- (8b) *baina ez naiz neuror : ezen Aita*
 mais NEG AUX.PR.1sA moi.INT.A car père.SG.A
enekin da (Liçarrague, Jean 16-32)
 moi.COM être.PR.3sA

Mais je ne suis pas seul, car le Père est avec moi

Les phrases négatives permettent également de souligner la valeur de ces constructions, car les inférences associées à leur emploi sont très différentes de celles que l'on a dans les autres usages. Considérons (8c) :

- (8c) (*Ene izenarekin batean beste egileen izenak ere emazkizu.*) Ez
 NEG

dut liburu hori nihaurk idatzi
 AUX.1sE.3pA livre ce.A moi.INT.A écrire.PF

(Mettez le nom des autres auteurs avec le mien.) Je n'ai pas écrit ce livre seul

Et non pas : #(Mettez le nom des autres auteurs avec le mien.)

Ce n'est pas moi-même qui ai écrit ce livre

L'exemple (8c) est bien formé et cohérent, car la négation ne porte pas sur le pronom lui-même comme dans les focalisations contrastives, mais sur

le fait (nié dans l'exemple) que la 1^{ère} personne grammaticale fût l'unique auteur du livre.

2. Restrictions syntaxiques.

Comment rendre compte de cette valeur ? S'agit-il d'une simple variante d'interprétation ou bien une explication syntaxique peut-elle être donnée ? C'est cette seconde hypothèse que je défendrai ici.

Voyons d'abord quelles sont les différences formelles qui peuvent être attachées aux emplois entraînant l'interprétation exclusive.

2.1. Observons d'abord que cette interprétation exclusive est restreinte aux pronoms intensifs absolutif et ergatif. Ainsi, dans l'exemple suivant, le pronom intensif est au datif et ladite interprétation est impossible :

(9) *Nihauri ekarri dautazu*
moi.INT.D apporter.PF AUX.PR.2sE.1sD.3sA.

C'est à moi-même que vous l'avez apporté
Et non pas : Vous ne l'avez apporté qu'à moi seul

Avec un pronom datif en position préverbale comme en (9) l'interprétation exhaustive est possible, mais pas celle dite exclusive. L'exemple (10) avec un pronom emphatique ergatif est par contre ambigu :

(10) *Nihaurek eremanen diot*
moi.INT.E emmener.FUT AUX.PR.1sE.2sD.3sA

C'est moi qui le lui porterai / Je le lui porterai seul

2.2. En réalité la formulation en termes morphologiques de la restriction présentée au point précédent n'est pas correcte, et il convient de lui donner un contenu syntaxique. En effet, si le pronom intensif est à l'absolutif, la valeur exclusive n'apparaît que lorsqu'il est co-indicé avec un SD absolutif sujet :

(11a) *(Xan beldur da) bera hilen ote*
Jean.A peur être.PR.3sA lui.INT.A mourir.FUT PART
den
AUX.PR.3sA.COMP

(Jean craint) qu'il mourra seul⁷ / que c'est lui qui mourra

(11b) *(Xan beldur da) bera hilen ote*

⁷ L'interprétation évoquée dans la note (2) est également possible (pour indiquer une mort qui ne serait pas causée ou amenée par un facteur extérieur au sujet).

Jean.A peur être.PR.3sA lui.INT.A mourir.FUT PART

duten

AUX.PR.3sA.3pA.COMP

(Jean craint) que c'est lui qu'ils tueront

Et non pas : (Jean craint) qu'ils le tueront seul

Dans l'exemple (11b), où le pronom absolutif correspond à l'objet direct, l'interprétation exclusive est impossible, alors qu'elle est disponible dans l'exemple précédent (11a), où *hil* 'mourir' est un verbe inaccusatif, et où, par conséquent, le pronom absolutif correspond au SD sujet.

3. Analyse des pronoms intensifs à valeur exclusive.

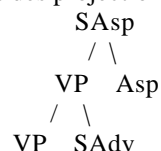
3.1. Les faits observés dans le paragraphe 2 ci-dessus rappellent fortement le cas des quantifieurs se comportant comme des adverbes orientés vers le sujet (Sportiche 1988). Je proposerai une analyse de ces pronoms intensifs suivant cette perspective, en les assimilant à des formes adverbiales, utilisées comme prédicats. Employés avec un verbe lexical, ils constituent un prédicat secondaire, et à ce titre doivent occuper la position préverbale (Zabala, 1993)⁸. Toutefois ils peuvent également représenter un prédicat primaire associé au verbe *izan* 'être', comme en (8b).

Cette analyse explique le fait que le pronom argumental peut être réalisé indépendamment du pronom intensif, et apparaître, par exemple, en position de SD topicalisé comme en (13a), ou focalisé comme en (13b) ; voir aussi l'exemple (8a) de Dechepare plus haut, où le pronom de 1^{ère} p. a une double réalisation (*ni, nihaur*) :

(13a) *Xan_i ere menturaz bera_i joan beharko da*
Jean.A aussi peut-être lui.INT.A aller.PF devoir.FUT AUX

Jean aussi, peut-être, devra y aller seul

⁸ Dans l'analyse de Zabala (1993) des prédicats secondaires, le verbe occupe la tête de la projection Aspect (où monte le verbe lexical), et le prédicat secondaire est adjoint au VP, à sa droite ; (les DP argumentaux montent depuis le VP vers les positions de spécifieurs des projections fonctionnelles dominant SAsp) :



(13b) *Xan_i da, beraz, bera_i joan beharko*⁹
 Jean.A AUX donc lui.INT.A aller.PF devoir.FUT

C'est donc Jean qui devra y aller seul

En (13a) le SD sujet (*Xan* 'Jean) est topicalisé (suivi de *ere* 'aussi', et placé en tête de phrase devant l'adverbe modal *menturaz* 'peut-être'). En (13b) le SD sujet occupe la position focale, distincte en l'occurrence de la position préverbale usuellement associée à la focalisation dans les phrases affirmatives. En effet, le constituant focalisé précède l'auxiliaire dans (13b), lequel auxiliaire, suivant une possibilité existante dans les dialectes orientaux pour les phrases affirmatives, s'est déplacé en tête de phrase selon le mouvement observable dans les phrases négatives (Laka, 1991). Le pronom intensif (*bera*) occupe la position préverbale.

3.2. L'emploi prédicatif est particulièrement manifeste dans les phrases nominales simples du type de (8b), ou de (14) ci-dessous, en basque contemporain :

(14) *Ni ere nihaur niz mementokotz*
 moi.A aussi moi.INT.A être.PF.1sA moment.SG.DEST

Moi aussi je suis seul pour le moment.

Dans l'exemple (14) le pronom intensif correspond au complément prédicatif, et non au sujet de la phrase, lequel en l'occurrence est d'ailleurs visible en surface (*ni*). Si le sujet est un SD ordinaire la construction est également disponible :

(15) *Xan beti bera da*¹⁰
 Jean.A toujours lui.INT.A être.PF.1sA

Jean est toujours seul

3.3. Comme le montrent les divers exemples ci-dessus, les pronoms intensifs prédicatifs doivent s'accorder en personne, en nombre et en cas (absolutif, ergatif) avec le SD sujet, et exclusivement avec lui. Néanmoins lorsqu'il

⁹ Une phrase comme (13b) est marquée ; elle correspond à un contexte où, par exemple, au sein d'un groupe de personnes, le sort a désigné *Xan* comme celui qui devra voyager seul, dans une situation où cette circonstance (que quelqu'un du groupe ait à faire le voyage seul) est inévitable.

¹⁰ Cet exemple a une autre interprétation où *bera* est, non pas le pronom, mais un adjectif (*ber* 'même') recevant l'article ; il se traduit alors : 'Jean est toujours le même'.

s'agit de verbes admettant les prédicats secondaires sur l'objet, la coréférence interviendra avec ce dernier¹¹ :

- (16) *Haurrak berak utzi nituen*
enfant.PL.A eux.INT.A laisser.PF AUX.PAS.1sE.3pA

J'avais laissé les enfants seuls

Dans l'exemple (16) le pronom intensif correspond à un prédicat secondaire dont le sujet (*haurrak* 'les enfants') est l'objet du verbe matrice (*utzi* 'laisser').

Avec les verbes de contrôle, la situation est un peu plus complexe. Considérons l'exemple suivant :

- (17) *Ikusi zaitut zuhaur abiatzen*
voir.PF AUX.PR.1sE.2sA vous.INT.A partir

Je vous ai vu partir tout seul

Dans (17) le pronom intensif, ainsi que l'indique la traduction, est un prédicat décrivant le sujet du verbe complément (*abiatu* 'partir, s'en aller'). Il s'agit dans le cas présent d'un pronom (PRO) obligatoirement vide et coréférent avec l'objet du verbe matrice *ikusi* 'voir', verbe de contrôle.

Cette configuration offre la possibilité d'une non correspondance casuelle entre l'objet direct 'contrôleur' (absolutif en basque) et le pronom adverbial employé prédicativement dans la phrase enchâssée. C'est cette situation que l'on a en (18) avec un verbe de contrôle et où le verbe enchâssé est transitif :

- (18) *Bortxatu naute nihaurk egitera*
obliger.PF AUX.PR.3pE.1sA moi.INT.E faire.ADL

Ils m'ont obligé à le faire moi-même

(18), où le pronom intensif est à l'ergatif, est bien formé, ce qui confirme que le pronom intensif appartient à la phrase complément. L'accord casuel (ergatif) avec le SD sujet se réalise, bien que ce sujet (PRO) ne puisse être réalisé en surface.

3.4. Dans les phrases négatives à conjugaison périphrastique les pronoms intensifs prédicatifs occupent la position préverbale, qui est également celle des quasi-foci (de Rijk, 1996), c'est-à-dire qu'ils se trouvent dans la portée

¹¹ Construction également présente dans la vieille langue : *ni neuror utziren bainauzue* (Liçarrague, Jean, 16-32) 'vous me laisserez seul'.

de la négation, à droite de l'auxiliaire porteur des marques de flexion personnelle, mais immédiatement à gauche du verbe lexical :

- (19) *Ez dut lan hori nihaurk*
 NEG AUX.PR.3sA.1sE travail DEM.SG.A moi.INT.E
egiten ahal
 faire.IMP POT

Je ne peux pas faire ce travail seul

Dans l'exemple (19) la position préverbale du pronom intensif est celle d'un quasi-focus. Pourtant de Rijk (1996) fait remarquer que parmi les différences entre foci et quasi-foci on observe l'impossibilité d'avoir des pronoms personnels emphatiques en position de quasi-focus, alors qu'ils peuvent être utilisés comme topiques ou foci. Les exemples illustrant ce contraste sont les suivants (exemples (8a,b) chez de Rijk) :

- (20a) (*Nork ez du entzun berri hori ?*) *Neuk ez dut entzun.*
 moi.INT.E NEG AUX entendu

(Qui n'a pas entendu cette nouvelle ?) Moi, je ne l'ai pas entendue.

- (20b) *Bihar ez naiz ni (*neu, *neroni, *nihaur)joango*
 demain NEG AUX moi.A aller.FUT

Bilbora, (Pello baizik)
 Bilbao.ADL Pierre.A PART

Demain, ce n'est pas moi qui irai à Bilbao, (mais Pierre)

Les exemples et indications de de Rijk sont bien sûr exacts, y compris l'analyse de (20b), où *nihaur* est doté de l'astérisque comme ses équivalents non orientaux *neu* et *neroni*. Apparemment ceci vient en contradiction de (19), et même de (13b), où il est montré que le pronom intensif peut occuper la position préverbale après montée de l'auxiliaire. Mais la contradiction n'est qu'apparente. Dans (20b) le pronom personnel est employé dans un contexte où l'interprétation prédicative adverbiale est exclue, car le pronom contraste avec le SD argumental *Pello* 'Pierre'. C'est le pronom intensif argument qui est exclu dans (20b), pas le pronom utilisé comme un adverbe prédicatif.

4. Conclusion.

Au terme de ce parcours nous concluons que les pronoms personnels intensifs orientaux ont, à côté des usages plus semblables à ceux des autres dialectes, un emploi adverbial prédicatif, attesté dès les premiers textes

basques et en vigueur aujourd’hui dans des conditions qui n’ont pas varié depuis le 16^{ème} siècle (8a,b). Ils sont employés comme prédicats primaires avec le verbe *izan* ‘être’ ; cf. (14-15), et comme prédicats secondaires avec les autres verbes, le sujet pouvant être réalisé indépendamment (13a,b), ou devant être nul (cf. 17-18). Avec les verbes admettant la prédication secondaire sur l’objet, ils peuvent être prédiqués des objets directs ; cf. (16). Sauf dans les cas d’emploi comme prédicats primaires dans les phrases négatives (8b), ils occupent généralement la position préverbale (13b, 19). Ils s’accordent en personne, nombre et cas (ergatif ou absolutif) avec les SD desquels il sont prédiqués ; cf. (1a-c), (11a,b).

Bibliographie

- Altube, S. (1929). *Erderismos*, édition fac-similée 1975, Indauchu. Bilbao.
- Axular, P. de – (1643). *Gero*, édition critique de L. Villasante, 1976, Jakin, Arantzazu.
- Barbier, J. (1924). *Supazter xokoan*, Bayonne.
- Dechepare, B. d’ – (1545). *Linguae Vasconum Primitiae*, édition critique de P. Altuna, 1980, Euskaltzaindia, Bilbao.
- DGV [Diccionario General Vasco] (depuis 1987, 11 tomes parus). Euskaltzaindia, Bilbao.
- EGLU (1987). *Euskal Gramatikaren Lehen Urratsak-I (Eraskina)*, Euskaltzaindia, Gramatika batzordea. Bilbao.
- Etchepare, J. (1931) *Beribitez*, Gure Herria, Bayonne.
- Etxepare, R. (1997). ‘Two types of Focus in Basque’, in Brian Agbayani & Sze-Wing-Tang (edit.) *Proceedings of the Fifteenth West Coast Conference on Formal Linguistics (WCCFL)*, CSLI Publications, Stanford, USA, 113-129.
- Hiriart-Urruty, J. (1971). *Mintzaira, Aurpegia : Gizon*, articles recueillis par P. Lafitte, Jakin, Arantzazu.
- Hiriart-Urruty, J. (1972). *Zezenak errepublikan*, articles recueillis par P. Lafitte, Jakin, Arantzazu.
- Kiss, K. (1998). Identificational Focus Versus Information Focus, *Language*, 74-2, p. 245-273.
- Larzabal, P. (1962). *Iru ziren*. Auspoa, Tolosa.

- Laka, I. (1991). Sentence negation in Basque, in : J.A. Lakarra & I. Ruiz Arzallus (éds.), *Memoriae L. Mitxelena Magistri Sacrum*, II, Saint-Sébastien, p. 899-926.
- Liçarrague, J. de – (1571). *Iesus Christ Gure Testamentu Berria*, édition facsimilée, 1979, Hordago, Saint-Sébastien.
- Oyharçabal, B. (1997). Pertsona izenorde indartuen erabilera erreflexiboa Leizarragaren idazlanetan, in *Hommage à Federiko Krutwig*, Iker-10, Bilbao, Euskaltzaindia, p. 259-278.
- Rebuschi, G. (1988). Note sur les pronoms dits « intensifs » du basque, *ASJU*, 22-3, p.683-704.
- Rijk, R. de -- . (1996). Focus and Quasifocus on the Basque Negative Statements, *RIEV*, 41-1, 63-76.
- Sportiche, D. (1988). A Theory of Floating Quantifiers and Its Corollaries for Constituent Structure, *Linguistic Inquiry*, 19-3, p. 425-449.
- Xalbador [Aire, F.]. (1976). *Odolaren mintzoa*, Auspoa, Tolosa.
- Zabala, I. (1993). *Predikazioaren teoriak gramatika sortzailean (euskararen kasua)*, Thèse de doctorat, EHU-UPV, Vitoria-Gasteiz.